

Étudiants étrangers hors Union Européenne

inscription pour l'année académique 2018-2019 (4 pages)

Contrairement aux Hautes Ecoles et aux Universités, les épreuves d'admission sont obligatoires pour entrer dans une ESA.

Les épreuves d'admission à l'ESA Saint-Luc ont lieu **du 3 au 7 septembre 2018**, voir notre site internet, rubrique « inscriptions » (mise à jour en avril) : www.stluc-bruxelles-esa.be

Un dossier administratif complet est une condition nécessaire mais pas suffisante à l'inscription.

Les épreuves d'admission ne sont pas une formalité et sont très exigeantes. Nous avons constaté un taux d'échec important lié à une mauvaise orientation. C'est pourquoi nous vous demandons de bien prendre connaissance du programme du cursus que vous choisissez.

Nous vous conseillons aussi de participer aux cours préparatoires qui auront lieu du 27 au 31 août 2018.

Pour participer aux épreuves d'admission, vous devez avoir votre dossier d'inscription en ordre et votre visa d'étudiant.

Le dossier pour la demande d'inscription est à envoyer **du 14 février au 14 mars 2018**, par email, à l'adresse suivante: ab@stluc-esa-bxl.org.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

La bonne connaissance de la langue française est **INDISPENSABLE**.

Il faut choisir un cursus :

dans le type court :

Dessin et Technologie en Architecture ; Création d'Intérieurs ; Illustration ;
Arts numériques ; Graphisme, Publicité

ou dans le type long :

Bande Dessinée-Editions ; Architecture d'intérieur

Contenu du dossier à envoyer à ab@stluc-esa-bxl.org:

1. le **certificat d'équivalence définitif** de votre diplôme d'études secondaires (diplôme national). Pour obtenir ce document, vous devez faire d'importantes démarches auprès du Service des équivalence en Belgique. Voir leur site internet:

<http://www.equivalences.cfwb.be>

2. une lettre de motivation
3. une copie de la carte d'identité nationale
4. un extrait d'acte de naissance
5. le diplôme national (études secondaires) et sa traduction si nécessaire

6. les justificatifs depuis le diplôme national (études secondaires) jusqu'à mars 2018.

a) **si études supérieures** : il faut les attestations de fréquentation antérieure (avec date d'entrée et de sortie de l'école, cachet et signature de l'école) ET tous les relevés de notes (avec cachet et signature de l'école).

b) **si travail** : contrat de travail détaillé avec date d'entrée et de sortie, le nombre d'heures effectuées par semaine, cachet et signature de l'employeur.

Si le dossier est en ordre, vous recevrez une attestation d'inscription PROVISoire pour faire la demande de visa d'étudiant.

Quand vous avez l'accord du secrétariat, vous devez payer le Droit d'inscription spécifique (DIS) pour recevoir une attestation d'inscription PROVISoire :

A payer au compte bancaire :

depuis la Belgique : BE19 3100 1936 3512

depuis l'étranger: **BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE19 3100 1936 3512**

de l'Institut Saint-Luc ASBL, 57 rue d'Irlande - 1060 Bruxelles
à la Banque I.N.G. – Chaussée de Waterloo, 687, 1060 Bruxelles.

Veillez indiquer en communication :

vos nom, prénom,
inscription Hors UE 2018-19 et le cursus que vous avez choisi.

Dès que vous avez le visa d'étudiant, vous devez envoyer un email pour avoir un rendez-vous en juillet ou août, pour finaliser le dossier d'inscription, avec tous les documents originaux.

Attention : Si vous n'obtenez pas votre visa d'étudiant ou que vous ne réussissez pas les épreuves d'admission, 60 euros seront retenus pour les frais d'analyse du dossier hors UE (1)

Détails des frais d'inscription à payer (voir le document « droits d'inscription ») :

- **le droit d'inscription spécifique (DIS)** imposé aux étudiants de nationalité non européenne : 992 € (type court) ; 1487 € ou 1984 € (type long) , pour les étudiants qui y sont soumis) (1).

Attention, un projet de décret vise à augmenter très fortement le (DIS)

- **le minerval de la Communauté française**
(type court : 175,01 €, type long : 350,03 €) (1).
- **Les frais d'études** (type court : 526,99 €, type long : 406,97 €) (1).

1) **Ces montants sont communiqués sous réserve de modifications éventuelles.**

Les présentes conditions d'admission sont susceptibles d'être modifiées, à tout moment, en fonction de l'évolution de la législation.

En résumé :

Etape 1

Envoyer le dossier complet, **AVANT le 14 mars 2018**, par email, à ab@stluc-esa-bxl.org

Etape 2

Attendre l'**accord du secrétariat** (qui envoie un email) avant de payer le Droit d'inscription spécifique (DIS)

Etape 3

Envoyer un email à ab@stluc-esa-bxl.org dès que le **visa d'étudiant est fait**. On vous donnera un rendez-vous

Etape 4

Se présenter **en personne*** au rendez-vous fixé à l'ESA: 30 place Morichar – 1060 Bruxelles
Remise du dossier complet contenant **TOUS les originaux demandés + 60 €** (liquide ou bancontact)
pas de chèque, **pas** de cartes de crédit, **pas** de virement bancaire

* si l'étudiant est mineur, il doit être accompagné d'un parent

Etape 5

Passer les **épreuves d'admission du 3 au 7 septembre 2018** et les réussir.

Vérifier les horaires et le matériel demandés sur le notre site internet (en juin 2018):
www.stluc-bruxelles-esa.be

Droits d'inscription

(sous réserve de modifications)

1) Etudiants de l'Union Européenne

Cursus de type long (300 ECTS)

Architecture d'intérieur (AI) - Bande dessinée-Editions (BDE)

L'accès au master en BDE débutera à la rentrée
2017-18

757 € Bac 1 (bloc 1)

757 € Bac 2 (bloc 2)

837 € Bac 3 (bloc 3)

757 € Master 1 (AI master à finalité spécialisée : scénographie(s), patrimoine bâti ou social design 1^{ère} année)

837 € Master 2 (AI master à finalité spécialisée : scénographie(s), patrimoine bâti ou social design 2^{ème} année)

Cursus de type court (180 ECTS)

Dessin et technologie en architecture (DTA) Création d'intérieurs (CI)

Arts numériques (AN) Illustration (IL) Graphisme (GR) Publicité (PU)

702 € Bac 1 (bloc 1)

702 € Bac 2 (bloc 2)

755 € Bac 3 (bloc 3)

2) Etudiants étrangers hors Union Européenne (et non assimilés dont la Suisse)

Type long (300 ECTS) Architecture d'intérieur (AI) - Bande dessinée-Editions (BDE)

757 € + 1.487 € (DIS) / par an : Bac 1 (bloc 1) - Bac 2 (bloc 2)

837 € + 1.487 € (DIS) / par an : Bac 3 (bloc 3)

757 € + 1.984 € (DIS) / par an : Master 1

837 € + 1.984 € (DIS) / par an : Master 2

Type court (180 ECTS) Dessin et technologie en architecture (DTA) Création d'intérieurs (CI)

Arts numériques (AN) Illustration (IL) Graphisme (GR) Publicité (PU)

702 € + 992 € (DIS) / par an : Bac 1 (bloc 1) - Bac 2 (bloc 2)

755 € + 992 € (DIS) / par an : Bac 3 (bloc 3)